



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 23 juin 2021

sous la Présidence de Madame Cuénoud González

Préavis N° 11-2021 Rapport de gestion année 2020
Préavis N° 12-2021 Comptes 2020

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 11-2021 du 14 avril 2021,
vu le rapport de la Commission de gestion et ses conclusions

vu le préavis municipal N° 12-2021 du 5 mai 2021,
vu le préavis de la Commission des finances et ses conclusions

décide

- d'accepter les conclusions de la Commission de gestion qui sont les suivantes :

1. d'approuver la gestion de l'exercice 2020 ;
2. de donner décharge aux organes responsables ;

- d'accepter les conclusions de la Commission des finances qui sont les suivantes :

1. d'approuver les comptes 2020 et de donner décharge aux organes responsables ;
2. d'approuver les comptes 2020 de la Commission intercommunale de la STEP de Lausanne.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

Odile CUENOUD GONZALEZ

La secrétaire

Francine MEDANA



Pully, le 23 juin 2021